

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1145

présenté par

Mme Rabault, M. Dussopt, Mme Pires Beaune et Mme Bareigts

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 34, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.